

Conférence de citoyens sur « L'usine de demain » La méthodologie

En 2012, Fives, accompagné par l'institut Ifop, a mené une Conférence de citoyens afin de faire réfléchir les citoyens sur l'usine de demain et sur sa place au sein de la société.

D'origine scandinave, la Conférence de citoyens a pour objectif de recueillir l'opinion d'un panel de citoyens composé de 15 à 20 personnes profanes et volontaires, sur un sujet donné.

Un comité de pilotage multidisciplinaire, rassemblant des experts issus des domaines universitaire, industriel et associatif, a été constitué en vue de former et d'accompagner les citoyens participants.

La Conférence de citoyens s'est ainsi déroulée en cinq étapes :

1. Un panel de 15 citoyens participants a été recruté à partir de quotas précis (âge, sexe, CSP, régions, types d'agglomération, bord politique) afin d'être le plus représentatif de la diversité de la population et d'illustrer différents points de vue.
2. Dix modules formation répartis sur deux week-ends ont ensuite permis de transmettre des connaissances aux 15 citoyens sur le thème de l'usine et de l'industrie avec pour but de les éclairer sur le sujet de la conférence pour débattre dans l'étape suivante ;
3. Un débat public a été mené avec les citoyens qui ont pu échanger avec sept experts spécialistes pour approfondir le sujet ;
4. Les citoyens se sont ensuite réunis en huis-clos avec l'institut Ifop pour la rédaction de « la charte des citoyens » ;
5. La restitution de « la charte des citoyens » en public a clôturé la Conférence de citoyens.

« La charte des citoyens », reprise ci-après dans son intégralité, est diffusée sur le site événementiel www.lesusinesdufutur.com

Conférence de citoyens sur « L'usine de demain » La charte des citoyens

A quelles conditions (en termes d'espérance de développement pour vous et votre territoire, mais aussi de garanties pour l'environnement et la population) accepteriez-vous, vous personnellement, qu'un site industriel s'installe près de chez vous ?

Le contexte

La question posée s'inscrit dans un contexte de crise économique et sociale et de désindustrialisation de la France.

Nous, citoyens, avons pris conscience à travers nos formations et le débat public de l'importance de la réindustrialisation de la France dont le redressement économique, la croissance, l'image et le rayonnement dépendent en partie.

Plus précisément, cette réindustrialisation est importante pour les raisons suivantes :

- L'industrie crée de la valeur, valeur indispensable pour la défense du pouvoir d'achat, élément aujourd'hui central, et pour le maintien d'un certain niveau social et culturel ;
- La France doit rester un pays attractif auprès des investisseurs étrangers ; une industrie dynamique contribue à animer son marché et donc à renforcer cette attractivité ;
- La réindustrialisation étant pourvoyeuse d'emplois, elle participe au maintien d'une identité française fondée sur le travail ; à l'inverse, la désindustrialisation crée de la précarité, des situations de fragilité économique ;
- La réindustrialisation permet le maintien d'une compétitivité technique, scientifique, de R&D et d'innovation, des savoir-faire, la formation, et empêche la fuite des cerveaux.

Nous notons aussi l'existence de freins et de contraintes qui nuisent à sa réindustrialisation :

- En France, le coût de l'énergie est un poste de dépense important pour l'industrie, mais reste comparativement moins élevé que dans d'autres pays ; l'industrie est très liée à des énergies non renouvelables, ce qui pose le problème de l'épuisement de nos ressources et donc de la recherche de nouvelles sources d'énergie.
- Le coût du travail reste un frein à la compétitivité de l'industrie française, mais n'est pas le seul ; les délocalisations sont aussi alimentées par les besoins des industriels d'être près des marchés ;
- Il existe un climat de non-confiance de la population dans l'industrie ; on peut penser qu'il existe en France un fond culturel anti-industrie dans les milieux ruraux, renforcé par l'expérience de l'industrie lourde du début du XXème Siècle ;
- La protection de l'environnement est trop souvent perçue comme un frein alors qu'elle peut être motrice de progrès technologique et de performance ; l'industrie est par ailleurs souvent pointée du doigt pour sa contribution au réchauffement climatique ;
- L'information distillée par les médias a renforcé une forme d'aversion aux risques ;
- Le système administratif français, trop lourd, trop bureaucratique, est un frein à la réactivité des entreprises ; le temps de l'industriel est différent du temps de l'administration ; l'empilement des textes législatifs et réglementaires participe à une complexité difficile à supporter pour les entreprises ;
- La multiplicité des échelons administratifs complique encore un peu plus la situation ;
- Au final, nous n'avons pas le sentiment que l'Etat et les pouvoirs publics soient toujours de réels alliés des industriels ;
- Nous avons l'impression qu'il n'y a pas de vision nationale de l'industrie ; la décentralisation n'a pas permis de rendre plus efficaces les politiques de soutien aux industries, au contraire, étant donné qu'il n'y a plus d'organisme national chargé de la planification ;
- La fiscalité apparaît comme inégale entre les territoires et est souvent jugée lourde ;
- Nous avons constaté qu'il y avait des difficultés dans les relations entre les PME et les grands groupes, notamment au niveau de la recherche ; nous avons par ailleurs noté que les grands groupes n'ont pas su préserver un tissu de sous-traitants (notamment dans l'automobile) ;
- Nous avons relevé un manque de mobilité géographique des salariés en France ;

- Il existe enfin une difficulté pour l'Education nationale d'adaptation de ses formations à l'évolution des professions ; le manque d'attractivité des métiers industriels est par ailleurs frappant.

L'intérêt de la France est d'aller vers la réindustrialisation et donc de chercher à lever ces freins (nous relevons que parmi les plus jeunes d'entre nous, certains n'ont pas le même sentiment d'urgence concernant la nécessité de réindustrialiser le pays).

Cependant nous notons que la réindustrialisation de la France risque de peser sur certains territoires et sur certaines populations en particulier. Il nous appartient en tant que citoyens de défendre l'intérêt collectif mais aussi de défendre ceux qui seront les plus exposés aux nuisances et aux effets de l'implantation d'usines, c'est-à-dire les riverains. L'acceptation des usines par les riverains est une condition sine qua non de la réindustrialisation de la France.

Au niveau local, les avantages de l'implantation d'une usine sont les suivants :

- Elle crée des emplois directs, des emplois indirects, et des emplois induits ; l'industrie en créant de la valeur participe au développement économique local ; elle crée un écosystème, et de l'activité sociale et culturelle ; en fait, elle valorise le dynamisme et la vitalité d'un territoire ;
- Elle induit le développement des infrastructures et des réseaux de communication ;
- Elle permet de stabiliser la population rurale et peut limiter la désertification ;
- Elle participe à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et développe le savoir-faire professionnel de la région ;
- Elle participe à un sentiment d'appartenance à la région, et au développement d'une chaîne de solidarité entre les habitants.

Les freins objectifs au niveau local sont souvent les suivants :

- L'industrie est un vecteur de nuisances olfactives, sonores et visuelles, et peut être une source de pollution non visible ;
- Elle peut faire courir des risques sur la santé des riverains, des employés et sur l'environnement ;

- Il y a parfois un manque de personnel qualifié sur place et de formations adaptées aux entreprises ;
- Le problème du prix et de la disponibilité du foncier peuvent être un frein à l'implantation ;
- Le manque d'attractivité de certains territoires, de même qu'un manque de logements, peuvent poser problème pour l'importation de personnels et notamment de cadres.

Il existe aussi des craintes plus subjectives qui limitent l'acceptation par les populations locales de l'implantation d'une usine :

- Crainte que les subventions données aux entreprises se transforment en hausses d'impôts pour les habitants ;
- Crainte vis-à-vis des entreprises éphémères, non pérennes, profitant des aides et disparaissant rapidement ;
- Peur de déstabilisation de la population traditionnelle ou locale par l'apport de nouvelles populations extérieures ;
- ...

Recommandations

Aujourd'hui, la société française est une société qui est à un degré d'évolution telle qu'elle ne peut pas accepter des industries comme il peut en exister dans d'autres pays (hygiène, nuisances). Dans cette perspective, et en ayant conscience des problématiques des entrepreneurs, nous présentons le modèle idéal d'usine qui nous semble acceptable aujourd'hui pour la collectivité.

L'exigence première pour nous est que cette usine de demain soit non dangereuse, c'est-à-dire qu'elle ne fasse pas courir de risques à la population.

Il faut aussi, et ce critère est difficile à considérer comme secondaire par rapport au premier, que cette usine soit propre, c'est-à-dire qu'elle n'engendre pas de pollution de l'environnement, qu'elle fasse appel au maximum aux énergies renouvelables, voire qu'elle soit auto-suffisante. Nous pensons par ailleurs que les exigences induites par le respect de

ces critères ne sont pas nécessairement incompatibles avec les performances économiques que l'usine se doit d'atteindre.

La question des nuisances vient ensuite, et parmi ces nuisances, le bruit est la première de celles qui pèsent sur les riverains. La nuisance visuelle est aussi importante, et l'usine doit donc s'intégrer au mieux dans l'environnement, c'est-à-dire en particulier être discrète, être intégrée à son paysage, avoir des proportions en harmonie avec l'environnement (haut en montagne, plat en plaine).

Enfin, l'usine idéale doit être économe en infrastructures locales nouvelles.

Cet idéal doit selon nous servir de modèle pour l'industriel et les concepteurs d'usines (constructeurs, architectes) dans leurs réflexions sur l'usine de demain.

L'usine n'est pas qu'un objet implanté à un endroit du territoire, elle entretient aussi des rapports avec la collectivité et doit établir un climat de confiance.

Cela implique des exigences pour les industriels :

- L'identité et l'activité de l'usine qui s'implante doivent être connues. Elle doit aussi communiquer sur ses résultats financiers. Les différents acteurs jouant un rôle dans la direction de l'usine doivent être connus, notamment les dirigeants, les actionnaires. Ces éléments peuvent renforcer la confiance que l'on a dans la pérennité de l'entreprise sans pour autant apporter des éléments de garantie absolue.
- L'usine doit s'engager dans la vie locale. Les industriels doivent aller au-devant des habitants et établir des liens ou des partenariats avec les différents acteurs locaux comme les écoles (interventions dans les écoles, organisation de visites de ses locaux) ou les associations (sponsoring, événements). L'usine doit également donner des conditions de travail adéquates à ses travailleurs ; sa réputation dépend aussi de ce traitement. Ces éléments peuvent permettre aussi de renforcer l'attractivité de l'usine, créer une fierté à son égard.
- Elle doit entretenir ses relations avec les élus et avoir si possible une personne chargée de l'environnement dans le conseil d'administration.

- L'usine doit se responsabiliser dans le respect de l'environnement dans lequel elle évolue. Le non-respect des normes doit être sanctionné, de manière plus lourde. La sanction apparaîtra de ce fait plus dissuasive qu'elle ne l'est aujourd'hui. Une concurrence plus loyale entre les usines en sera une conséquence.

Les interactions entre l'usine, entité fermée, et le monde dans lequel elle vit doivent selon nous être de son initiative et ne pas intervenir après un événement spécifique.

L'existence d'un rapport de confiance entre l'usine et son territoire implique ensuite des exigences pour les collectivités et les élus :

- Les collectivités et les élus ont un rôle majeur à jouer dans le rapport de confiance entre l'usine et les riverains. Le rôle d'information des élus envers les citoyens apparaît majeur. Ils doivent faire preuve de pédagogie à l'égard de la population en communiquant sur les aides et les subventions apportées à l'usine et également sur les retombées économiques envisagées. Ceci aidera la population à mieux comprendre les avantages et les inconvénients de l'implantation d'une usine.
- Les soupçons de connivence doivent être écartés. Les collectivités et les élus doivent être indépendants vis-à-vis des industries et garantir le respect des normes.
- Dans certains cas précisément définis, des dispositifs de consultation des citoyens pour l'implantation de sites industriels d'importance devraient pouvoir être mis en place. L'organisation d'un référendum suppose une campagne qui permettra une meilleure information et une meilleure réflexion de la part de citoyens.
- Les collectivités doivent engager des démarches proactives afin de mieux connaître les besoins des industriels. Les élus ont un rôle de développement économique de leur territoire.

L'établissement d'un rapport de confiance implique enfin des exigences pour les riverains, les associations et les médias :

- Les riverains et les associations ne doivent pas perdre de vue l'intérêt général. Les usines peuvent avoir un certain nombre d'inconvénients, mais sont parallèlement sources de bénéfices multiples pour le territoire. Nous demandons aux associations de défense de l'environnement qui sont parfois amenées à intervenir sur des conflits

entre industriels et riverains de tenir l'intérêt général comme un critère central dans leur appréciation des situations.

- Le rôle d'alerte des médias est important, et peut parfois aider des riverains à défendre leur cause face à l'implantation d'un site industriel. Néanmoins, nous considérons que les médias dans leur rôle d'information du public doivent garder leur objectivité et leur esprit critique. Leur rôle d'alerte est important mais demande donc un certain discernement.

Pour terminer, nous avons également quelques recommandations qui s'adressent aux pouvoirs publics au niveau national.

Nous avons noté que depuis la décentralisation, la planification industrielle a disparu. Cela contribue à l'absence de vision industrielle pour le territoire national. Nous considérons qu'il serait utile de revenir à une forme de planification qui permettrait de mieux décider sur quels territoires il est légitime de favoriser l'implantation de telle ou telle industrie. Une meilleure politique d'aménagement du territoire contribuerait à une meilleure acceptation locale des implantations industrielles.

Les pouvoirs publics peuvent également faciliter l'implantation industrielle par d'autres biais. En agissant d'abord sur la fiscalité :

- la loi sur le crédit impôt recherche nous paraît utile ;
- plus généralement, la fiscalité de l'industrie doit être simplifiée et davantage harmonisée selon les régions.

En réformant également le fonctionnement administratif : si l'on souhaite réindustrialiser le pays, il convient aussi de réduire les délais liés aux procédures administratives, et réduire le nombre d'interlocuteurs.

Dans l'Education Nationale, la valorisation des métiers industriels (à laquelle peuvent participer les industries elles-mêmes) permettrait au public de mieux comprendre le fonctionnement de l'usine, tout en offrant à l'industrie la possibilité de recruter plus facilement certains métiers qualifiés. Cela permettrait d'endiguer le phénomène de fuite des cerveaux.

Par ailleurs, les liens entre la recherche publique et la recherche privée doivent être renforcés. Les travaux publics ne servent pas suffisamment au secteur privé.

Nous considérons aujourd'hui que la réindustrialisation est une urgence absolue pour l'avenir de la France. Nous craignons que la désertification industrielle française conduise à des pertes de savoir-faire qui seraient irrémédiables. La valorisation de l'industrie et des métiers industriels nécessite un effort national d'ampleur dans cette perspective ; il y a, pour nous citoyens, de l'avenir économique et social de notre pays.

